

ALBUMS
DU
CROCODILE

SUPPLÉMENT AU CROCODILE N° IV PARAIT TOUS LES DEUX MOIS

LYON
SOUS LA RESTAURATION

(Vu à travers une Thèse de Médecine)

PAR

Ch. GUILLEMAIN



1938

LES ALBUMS DU CROCODILE

sont envoyés gracieusement aux Anciens Internes et Externes des
Hôpitaux de Lyon et aux Médecins de la Région

En l'Année 1938

six numéros vous seront offerts par M. Marcel TOURNUS Fils,
publicitaire médico-pharmaceutique et par les annonceurs qui ont
bien voulu accorder leur concours :

LABORATOIRE	HOFFMANN LA ROCHE & C ^{ie}	PARIS
—	DU GOMENGL	PARIS
—	ODINOT	PARIS
—	BOMEL	ANNONAY
—	NOVALIS	OULLINS
—	GERDA	LYON
—	CIBA	LYON
—	LUMIERE	LYON
—	DE L'HEPATROL	PARIS
—	ROUS	LYON
—	DE L'OVARIQENNE DISPER	GRENOBLE
—	DE L'ORCALCINE	LYON
—	DU PROGASTER	LYON
—	FLANGOL	VERSAILLES
—	C. MATHAIS	LYON
—	JOURD	LYON
—	DU D' COUTURE	LYON
—	L. BORNET	LYON
—	ADOL	LYON
—	DES PRODUITS DU D ^r CHURCHILL	PARIS
—	DELAUNAY	POUILLEY-SUR-LOIRE
—	MELAND	LYON
—	R. CAILLE	LYON
—	DU VICALPHOS	LYON
—	CHARVOZ	SAINT-DENIS
—	M. BORNÉ	LYON-CALUIRE
CLINIQUE CHIRURGICALE DU PARC		LYON
SALONS LUDDUNUM		LYON
PATHE-PALACE		LYON
CLINIQUE DE GYNÉCOLOGIE DU D ^r VIOLET		LYON
VALS FAVORITE		LYON
MANUFACTURE BERLIOUX		LYON
CLINIQUE MÉDICALE DE CALUIRE		CALUIRE
CRÈME SIMON		LYON
C ^{ie} GÉNÉRALE DE RADIOLOGIE		PARIS-LYON
AUTOMOBILES PEUGEOT		LYON
MEUBLES CHALETSSIN & C ^{ie}		LYON
MAISON GAMBET		LYON
VOYAGES LUBIN		LYON
RESTAURANT RIVIER		LYON
RESTAURANT Vve L. DEAM		LYON
« A LA PORTE Océane »		LYON
OBJETS D'ART HONNÉGER		LYON
AMBULANCES GROS		LYON
ÉTABLISSEMENT MÉDICAL DE MEYRIEU		MEYRIEU
MAISON FOLLET		LYON
CHAUSSURES « UNIC » GRANDJEAN		LYON
MACHINO (P.), ANALYSES		LYON
AMBULANCES MOUTIN		LYON
LEBIÈRE BLOET et CHANDON		LYON
COLLOMB (P.), T. S. F., Photo-Cin.		LYON
INSTITUT BIOLOGIQUE MERIEUX		LYON
A. BOUILLAT & C ^{ie}		LYON
ÉTABLISSEMENTS MILLET « LYON-JAPON »		LYON
RABOELVE		LYON

Veuillez vous en souvenir

ALBUMS DU CROCODILE

PUBLIÉS SOUS LE PATRONAGE
DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DE L'INTERNAT
DES HOSPICES CIVILS DE LYON

Rédaction générale..... LUCIEN MICHEL
Histoire-Biographies..... J. LACASSAGNE
Édition-Administration-Gérance... JEAN ROUSSET

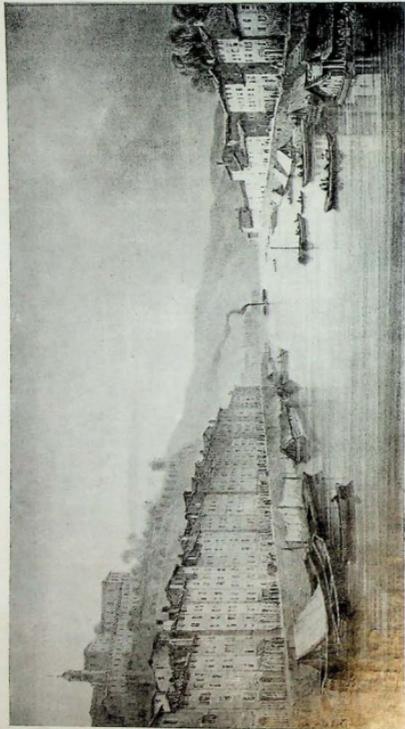
Sixième Année — Numéro IV
JUILLET -- AOUT 1938



Lyon sous la Restauration

(Vu à travers une Thèse de Médecine)

par Ch. GUILLEMAIN



Vue des quais Pierre Scize et de Serin, époque 1830, prise du pont St-Vincent, d'après une lithographie de Dignaux. La fumée d'un bateau à vapeur oblige à préciser que cette navigation était pratiquement inexistante sur la Saône, mais très modestement.

LYON SOUS LA RESTAURATION

(vu à travers une thèse de Médecine)

Traiter de Lyon sous la Restauration serait un sujet immense, plein d'intérêt, mais un bien gros labeur. Heureusement pour nous un sous-titre, très restrictif, vient réduire notre travail à peu puisqu'il fait de nous un simple guide commentateur à travers les pages d'une thèse de médecine: « Essai sur la topographie physique et médicale de la Ville de Lyon », thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris (1) le 20 décembre 1821 par L. Dubouchet, de Lyon, docteur en médecine, chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu de Lyon, élève des Hôpitaux de Paris, membre de la Société d'instruction médicale.

Pour lui donner tout son sens médical, son auteur place en exergue cet aphorisme d'Hippocrate :

« La première chose que doit faire un médecin en arrivant dans une « ville c'est d'examiner avec soin son exposition, la qualité de l'air et « des eaux, le genre de vie et le régime auxquels les habitants se « plaisent davantage. »

Cette thèse n'est autre chose que l'examen prescrit par Hippocrate, fait par un jeune Lyonnais qui va exercer la médecine dans sa ville natale. Reconnaissons que Louis Dubouchet d'Orgeval, né à Lyon le 26 avril 1798, interne de l'Hôtel-Dieu en 1819, pouvait parler avec une certaine compétence de la ville où il allait pratiquer.

Disons de suite qu'il en parle avec indépendance, sans esprit de clocher, sur un ton mesuré qui fait de cette thèse une pièce de petite histoire qui n'est pas sans valeur. Evidemment, ce n'est pas là un document de première grandeur, mais c'est un travail assez consciencieux que l'on peut agréablement parcourir pour y trouver un tableau correct de notre ville brossé avec des touches justes de couleur locale.

Cette thèse comporte huit chapitres.

Le premier est fait d'une note historique sur la ville de Lyon. Nous avons cru que ce chapitre allait nous apporter quelques mots

(1) Nous rappelons que la Faculté de Médecine de Lyon ne fut créée que par la loi du 8 décembre 1874. En 1821, date de cette thèse, existait seulement à Lyon une Ecole de Médecine établie près les Hôpitaux de Lyon. Cette Ecole, célèbre dans le monde entier, ne pouvait pas faire passer les examens probatoires.

de l'influence des faits de l'histoire locale sur la mentalité, la constitution lyonnaise, d'autant plus qu'un des maîtres lyonnais, le réputé Marc-Antoine Petit, avait donné un exemple en publiant, en 1796, une étude de l'influence de la Révolution sur la santé publique. Rien de cela; ce ne sont que de courtes notes, très fragmentaires, bien mauvaise compilation où la médecine n'a rien à voir. On a l'impression que l'impétrant n'a placé ce court chapitre de 8 pages que pour trouver le moyen de faire connaître ses opinions politiques orthodoxes.

Le second chapitre titré improprement : Situation de Lyon, est en réalité une description de Lyon que nous allons parcourir en reproduisant in-extenso de nombreuses pages. Pour en aérer le texte et en faciliter le commentaire, nous le diviserons arbitrairement par des sous-titres, procédé dont nous ferons également usage pour la présentation des autres chapitres.

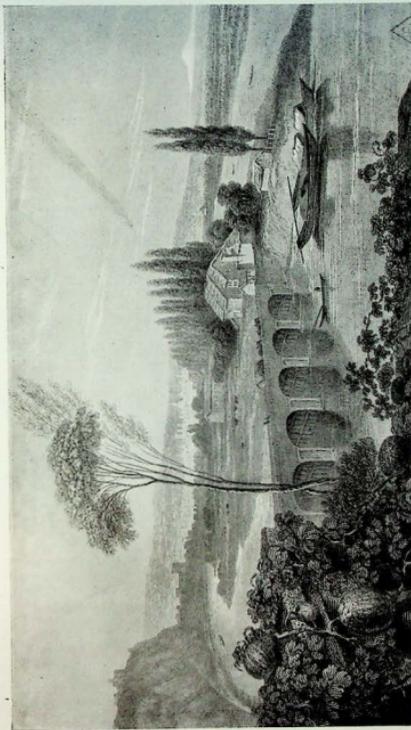
DESCRIPTION DE LYON

ENSEMBLE. — *Lyon règne* en amphithéâtre sur la pente de 2 montagnes qui sépare la Saône, et s'étend dans l'espace de plaine compris entre cette rivière et le cours du Rhône. La Saône courant du Nord au Sud divise ainsi la ville dans toute sa longueur en 2 parties principales : la première, s'élevant de sa rive droite, jusque sur le plateau de Fourvières, forme un arrondissement, c'est celui de l'Ouest; la seconde, subdivisée elle-même en deux autres arrondissements, celui du Nord et du Sud, offre assez bien entre les 2 rivières la figure d'un triangle isocèle, chacun des grands côtés pouvant être représenté par les quais et le troisième par une ligne qui, tirée au pied du mont Croix-Rousse, irait de l'un à l'autre fleuve.

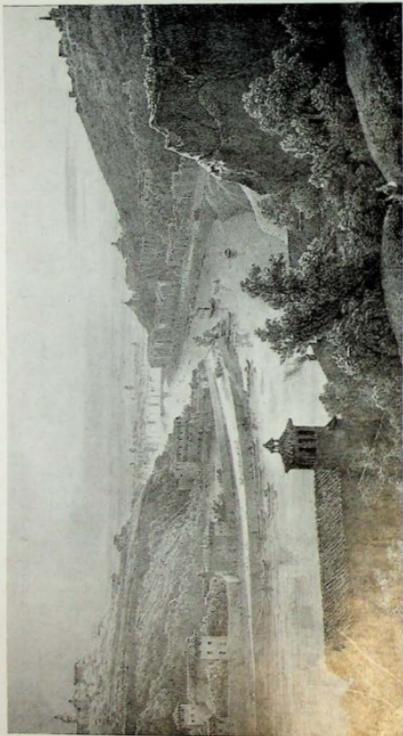
Le plan d'époque que nous reproduisons vaudra mieux que tous les commentaires.

PERRACHE BELLECOUR. — Près d'une lieue mesure la distance qui sépare le pied de la Croix-Rousse du confluent; mais toute cette étendue n'est point entièrement couverte d'habitations : il est à son extrémité méridionale un espace assez considérable connu sous le nom d'île Perrache, son peu d'élévation l'expose à tous les inconvénients des 2 fleuves et on a dû détourner d'y construire. Une partie se trouve habituellement couverte en marais. Les maisons qui en sont les plus voisines dépendent du quartier dit de Bellecour et de l'arrondissement du Sud. Des rues larges et bien percées, des hôtels isolés sont d'un bien faible secours contre l'insalubrité d'un pareil voisinage. Ce quartier, notre faubourg St-Germain est séparé par la place Louis-le-Grand (Bellecour) du centre de la ville.

Ce tableau est exact. Le quartier Perrache, à cette époque, se limitait à l'actuel cours du Midi, dont Napoléon avait terminé la viabilité. Au delà ce n'était que marécages, fort giboyeux,



Le confluent du Rhône et de la Saône vers 1825, d'après une gravure sigillée d'époque. Le pont de Seguin, qui porta quelque temps le nom de pont du Duc d'Orléans, en 1830.



Vue d'ensemble des rives de la Saône à l'entrée de Lyon, d'après une lithographie de
 l'architecte Pierre Scize, au lieu où se dressait le vieux pont St-Vincent en bois qui fut
 démoli en 1831.

recherchés des chasseurs, mais dont le moindre vent du Midi rabattait sur la ville les exhalaisons putrides. En signalant l'insalubrité d'un tel voisinage Dubouchet répétait ce qu'avaient dit avant lui de nombreux médecins de la cité, mais la Ville, très pauvre, ne pouvait trouver dans ses finances les ressources nécessaires à un remblaiement de plusieurs millions de mètres cubes.

Il y avait là une œuvre énorme, à échelonner sur plus de 10 ans, qui se réalisa peu après sur l'initiative d'un avocat, industriel, homme entreprenant, qui eut l'idée de jeter un pont sur la Saône (1828) pour aller emprunter des remblais dans la colline de Choulans. Ecrire l'histoire de l'Entreprise Chazourne serait une page intéressante d'histoire locale; elle mettrait en relief une curieuse figure d'homme d'action, nouvelle pour l'époque, soutenant, envers et contre tous, une affaire hardie dont la réussite lui valut bien des haines.

Les méchantes langues du moment murmuraient que le Roi avait des intérêts personnels engagés dans l'opération; ce n'est pas invraisemblable à la façon dont Chazourne faisaient fi des attaques qu'il avait à subir tant de l'Administration municipale que de celle des Hospices, mais revenons à notre thèse.

CENTRE DE LA VILLE. — C'est le siège spécial du commerce et il forme l'arrondissement Nord. Les rues sont ici la plupart tortueuses, étroites; aucune ne parcourt la ville dans toute sa longueur, aucune ne porte directement d'un fleuve à l'autre; et les maisons d'une hauteur démesurées y condamnent les habitants des rez-de-chaussée à vivre dans une espèce d'obscurité alors même que le soleil est à son plus haut degré d'élévation; la moitié inférieure de chacune d'elles est construite avec d'immenses pierres de taille. Celles-ci se mettant difficilement en équilibre de température avec les objets environnants se recouvrent lorsqu'un vent chaud succède à un temps froid, de toutes les parties aqueuses qui, suspendues dans l'atmosphère, viennent se condenser et ruisseler à leur surface; des cours généralement trop peu spacieuses s'opposent à ce que de faciles courants d'air dissipent cette humidité qui rend fort insalubre l'habitation des bas étages, et qu'augmente encore, au moment des fontes de neige l'inondation de la plupart des caves. Les eaux que les fleuves y ont amenées ne se retirent que lentement et le train reste d'autant plus longtemps imprégné que ni les rayons solaires, ni le renouvellement de l'air ne peuvent en hâter la dessiccation. La partie la plus rapprochée du Nord, où se trouve le quartier des Capucins, construite à mi-coteau est loin d'être aussi mal partagée. Les rues y sont larges, bien percées, mais l'élévation des maisons y est telle qu'il n'est pas rare d'en voir qui ont 6, 7 et quelquefois 8 étages.

Ces lignes terminent le portrait vrai et peu flatteur du centre de la ville où, depuis, la pioche du démolisseur a heureusement

sévi. La percée des rues de la République et de l'Hôtel-de-Ville, œuvre du Second Empire, débaya en grande partie le centre de Lyon de ses immeubles insalubres et les démolitions du quartier Grôlée (1890) et de la Martinière (1902) complétèrent cette œuvre de salubrité qui reste encore à parachever en quelques vieilles rues oubliées que nous ne citerons pas de peur qu'on nous les enlève, car nous aimons y retrouver l'atmosphère, l'ambiance du temps passé qu'elles gardent en leurs pierres.

RIVE DROITE DE LA SAONE. — Enfin le 3^e arrondissement, resserré entre la rive droite de la Saône et le coteau de Fourvière, laisse le plus à désirer sous le rapport de la direction des rues et leur peu de largeur. C'est surtout dans ce quartier qu'un grand nombre de maisons, destinées à loger les ouvriers, offrent, pour leur procurer un jour plus doux, des chassis de papier au lieu de verre, ce qui donne à leurs façades un aspect aussi triste que peu riche.

Dubouchet s'étenait peu sur ce vieux quartier où, actuellement, nous pouvons retrouver dans toute leur intégrité, dans presque toute leur odeur, des échantillons des rues du temps passé. Remarquons que les plus belles, les plus saines seules subsistent. Nous pouvons difficilement nous imaginer toute la tristesse, la puanteur des voies sordides que firent successivement disparaître la construction des quais, puis la démolition du quartier Saint-Paul. En 1821, les plus larges rues du quartier Saint-Jean abritaient ceux que leurs fonctions appelaient aux différents tribunaux, tous répartis sur cette rive; les autres et celles du quartier Saint-Georges étaient encore occupées par les ouvriers en soie. Nous disons: « étaient encore occupées », car c'est quelques années après que commença l'émigration du canut vers la Croix-Rousse; les rues Neyret et Masson furent les premières envahies. Les chassis de papier huilé que signale Dubouchet et qui ajoutaient tant à la tristesse du pauvre intérieur des ouvriers en soie étaient le respect d'une tradition qui voulait que cette lumière des plus ténue fut éminemment favorable à l'inaltération de la couleur des soies. Par ce beau mais erroné scrupule professionnel toute une population laborieuse s'abîmait la vue et cela Dubouchet ne le dit point.

— Lyon, maintenant connu dans son ensemble, notre médecin nous en présente des détails.

Toutes les rues sont hérissées d'un galet anguleux très dur et dont les aspérités provoquent les justes plaintes des étrangers.

En effet, jusqu'au Second Empire, toute la ville était pavée en cailloux roulés, pavage que l'on retrouve encore dans certaines rues des Brotteaux, et Dubouchet aurait pu ajouter que,

la fonction créant l'organe, ces mêmes étrangers prétendaient que c'était la marche sur ces cailloux qui gratifiait les Lyonnaises de ces grands pieds dont elles avaient réputation alors universelle. Oui, mais notre docteur ne nous le dit point, car nous verrons plus loin qu'il trouvait les Lyonnaises très, très jolies.

Il continue :

Des places, en général peu régulières, sont cependant en assez grand nombre pour s'opposer, du moins en certaines parties, à la stagnation de l'air qui est également combattue par le courant des 2 fleuves.

Ensuite, il présente les faubourgs brièvement en un texte sans intérêt, puis après ce coup d'œil d'ensemble rapide, il annonce quelques mots sur les principaux édifices où il place les quais.

QUAIS DU RHONE ET DE LA SAONE. — Les quais du Rhône, qui peuvent être mis au premier rang parmi les ouvrages de ce genre, sont en grande partie plantés d'arbres, ce qui en fait une promenade des plus agréables, mais en même temps bien humide. Les maisons qui les bordent sont construites avec tant de magnificence qu'un empereur d'Allemagne s'écria en les voyant, que les négociants lyonnais étaient mieux logés que les princes de sa nation. Quatre ports interceptent leur longueur.

Les quais de la Saône encaissent en partie cette rivière, ils ne sont point plantés d'arbres, leur destination étant de fournir le plus de facilité possible pour les embarquements de toute espèce qui s'y opèrent soit pour le Midi, soit pour le Nord.

Ces quais ne présentent point la continuité de ceux du Rhône : un amas de méchantes masses entassées sur le bord de l'eau, dans le quartier de la Halle aux poissons, vient intercepter l'air dans le point de la ville qui demanderait le plus à être exposé aux courants atmosphériques, vu les exhalaisons qui s'élevaient perpétuellement des substances animales en putréfaction; tendent cet endroit des plus malsains, l'en peut dire autant de cette partie du quartier Saint-Georges occupée principalement par des teinturiers.

Dubouchet s'arrête ici, sans le préciser, sur un des points de Lyon où la puanteur atteignait son maximum; c'était le tènement correspondant à l'actuel quai de la Pêcherie. Là se trouvait tout le commerce du poisson et, à proximité, étaient tous les abattoirs de la Boucherie des Terreaux, dont les déjections allaient, comme elles le pouvaient, par le ruisseau, à la Saône, véritable cloaque en ce point. Ajoutez à cela l'eau rare qu'il fallait tirer du puits ou pomper à la main et vous pourrez vous imaginer les senteurs d'un tel quai dont la démolition devait être commencée deux ans après, en 1823. Pour qu'il ait été démolé en cette époque timorée, entraînée aux odeurs fortes, il fallait vraiment que l'infection y fût grande.

En poursuivant la lecture de la thèse, nous trouvons des descriptions sans intérêt des places des Terreaux, Louis-le-Grand, et des monuments publics. A son texte des plus ternes nous substituons quelques lignes plus colorées d'un précieux petit indicateur de l'époque où nous lisons :

PLACE-LOUIS-LE-GRAND (Bellecour) — Cette place sert journalièrement de promenade aux habitants de ce quartier. Dès le matin des désoeurvés s'y promènent nonchalamment et rêvent, à pas lents, les mains derrière le dos aux moyens de se procurer de l'argent pour la journée. On y trouve aussi assez souvent les fameux escamoteurs qui viennent en cette ville donner passagèrement preuve de leur subtilité et de leurs profondes connaissances pour guérir de suite les maux de dents, etc., et vendre leurs incomparables tablettes pour enlever les taches de tout genre.

Le dimanche il est peu d'ouvriers qui n'arpentent cette place pendant 2 ou 3 heures et quelque fois plus ; c'est là leur rendez-vous général ; c'est là qu'ils méditent où ils iront passer le reste de la journée.

Les allées des Tilleuls (1), qui se trouvent situées dans toute l'étendue de cette place du côté de la rue Perat est un autre théâtre. Elles sont un des plus beaux ornements de cette place et sont fréquentées tous les jours par les rentiers qui habitent ce quartier, le plus beau de la ville. Les fêtes et dimanches l'on y voit dans la belle saison une grande affluente de beau monde. On y trouve des chaises que l'on loue.

Notre jeune docteur oublie totalement la place des Célestins et pourtant elle avait, à l'époque, réputation de fournir une clientèle sérieuse à l'Antiquaille.

Médicalement, il se devait d'en parler ; puisqu'il fait défaut, allons à notre petit indicateur qui annonce :

PLACE DES CELESTINS — La plus grande partie de ses maisons est occupée par des cafetiers, traitants et cabinets de lecture. Dans le corps des bâtiments au-dessus des boutiques et jusque dans les greniers on y voit une colonie de femmes galantes sous la domination de plusieurs mères abbesses qui leur fournissent des vêtements à un prix fixe pour chaque jour.

Les cafés qui entourent cette place sont le rendez-vous de la plupart des commis, des militaires, des Juifs et des désoeurvés de la ville. Le matin on y trouve des déjeuners chauds et froids, dans la belle saison des glaces, sorbets et grosselles, etc., le soir, sous les tentes que l'on y met en été on y voit une quantité de jolies nymphes prendre maritallement des glaces avec les jeunes admirateurs des grâces. On y voit aussi dans ces cafés des marchands de bretelles, portefeuilles, bijoux, sucres, etc. Tous ces marchands sont associés et se distribuent les heures pour leurs tournées. Les filous y font leur tournée pour signaler ceux qu'ils soupçonnent avoir de l'argent.

Le matin cette promenade est peu pratique.

L'après-midi vous rencontrez beaucoup de jeunes gens, des commis,

(1) Aujourd'hui ce sont des marronniers.

des militaires qui ont donné des rendez-vous pour, de là, aller dîner dans leurs endroits favoris. On voit ensuite des parasites qui attendent l'heure de dîner chez leurs protecteurs et qui se promènent pour gagner de l'appétit. C'est de 3 à 6 heures que tous ceux qui ont dîné chez les traitants qui avoisinent, prennent la demi tasse et le petit verre. L'heure du spectacle arrive, les nuances disparaissent, tout est confondu. Vous ne voyez plus qu'hommes et femmes de tous les états, c'est une macédoine. Toutes les nymphes descendent de leurs demeures et se précipitent sur cette place et dans les rues adjacentes ; cette confusion dure jusqu'à la fin du spectacle. Le peuple vide alors cette promenade, les uns rentrent paisiblement dans leur domicile, les autres se rejettent chez les prostituées dans tous les repaires qui avoisinent cette place. Une femme honnête doit donc s'interdire, le soir, la promenade dans cet endroit ; le père de famille doit y surveiller ses fils et leur défendre de s'y trouver à cet instant.

Un voyageur qui quitte Lyon sans avoir vu cette promenade ne peut pas dire avoir vu cette ville.

Dubouchet nous conduit ensuite aux Brotteaux, après de brèves descriptions, sans intérêt, de l'Hôtel de Ville et du Palais des Arts.

LES BROTTEAUX — Lyon possède encore la plaine des Brotteaux que mille agréments divers rendent de vrais Champs-Élysées.

Nous préciserons les agréments de cette plaine qui, les jours de fêtes et les dimanches, était le rendez-vous général des classes laborieuses ; d'autre part, notre petit indicateur nous dit :

A droite de la grande allée (1) en quittant le pont Morand est le champ de bataille des plus fameux joueurs de boules ; l'affluente des combattants est si grande que les curieux ne peuvent tranquillement regarder une partie sans risquer d'être atteints par les boules qui arrivent de tous les côtés. Ce jeu étant la seule récréation des Lyonnais, il n'est pas étonnant de trouver tant de monde dans cet endroit qui est le seul propice pour ce genre de divertissement.

Plus loin, se trouve un grand enclos dans lequel se signalent des marionnettes (2), les danseurs de cordes ; il y a aussi des balancoires et un théâtre renommé pour les enfants et sur lequel le fameux Thomas a longtemps déployé son talent. Dans cette même enceinte est un grand emplacement où une musique conduite par un mauvais racleur font danser la classe ouvrière, les cuisinières, les bonnes et leurs admirateurs.

Après les lieux de joie suivons Dubouchet dans ceux de la douleur.

HOSPICE DE LA CHARITE. — De vastes bâtiments parfaitement disposés y reçoivent 400 lits destinés aux vieillards mais ce nombre n'est pas encore proportionné aux besoins. Le nombre des enfants est illimité ;

(1) Cours Morand.

(2) C'était le Guignol de Mourguet qui avait abandonné la sombre rue Juiverie pour se mettre au vert.

ils sont nourris la plupart à la campagne et restent à la charge de l'administration jusqu'à 12 ans, passé cet âge s'ils sont valides ils sortent de l'hospice après y avoir appris quelque profession ; dans le cas contraire ils y restent indéfiniment. Cette maison, régie par la même administration que l'Hôtel-Dieu, reçoit encore les filles enceintes qui y trouvent tous les secours que leur état réclame ; il serait à désirer que l'une de leurs salles au moins fût mise à la disposition du Chirurgien qui y professe l'art des accouchements, afin qu'il put appuyer d'exemples ses doctes préceptes. Un médecin, un chirurgien en chef, son aide et 3 chirurgiens internes y sont secondés dans leur service par 29 sœurs hospitalières et 16 frères.

De ce bref texte nous ne dégageons que le regret d'un étudiant qui parait avouer qu'il ne connaît l'obstétrique qu'à travers un enseignement livresque. Cela nous laisse supposer que le sentiment de pudeur qui, à l'époque, faisait bannir l'accoucheur au profit de la sage-femme, interdisait aux étudiants d'assister à un accouchement. Le médecin Hecquet, en 1708, avait écrit : « De l'indécence aux hommes à accoucher les femmes » et son livre, en 1821, avait encore bien des défenseurs.

HOTEL-DIEU. — Les malades y restent longtemps assez étroite-ment logés. Ce ne fut qu'au milieu du dernier siècle que Soufflot éleva ce magnifique édifice qui a fait dire que les Lyonnais avaient dressé des Palais à la ferveur et traité en Reines la pauvreté et la misère au milieu de cette façade s'élève un dôme majestueux qui sert de ventilateur à une salle renfermant 200 lits occupés par les maladies chirurgicales.

Le principal bâtiment est en forme de croix ; chaque salle à onze mètres de large sur 8 de hauteur et contient 3 rangs de lits ; au centre de la croix est un dôme qui, moins élevé que le précédent est destiné au même usage. Sept cours isolent ces 4 corps de bâtiment ainsi que 3 autres dirigés du levant au couchant. Cette maison contient 1.800 lits, tous en fer, y compris ceux des employés. Le service de chirurgie, auquel est affecté près de 350 lits, est confié à un chirurgien chef, à son aide et à 12 chirurgiens internes. 12 médecins ou suppléants sont chargés de la partie médicale. Des sœurs sont continuellement auprès des malades et les soignent avec un zèle qu'il est impossible d'attendre d'un homme à gages. Ces douces attentions, qui rallument le flambeau de la vie près de s'éteindre, ne s'achètent point. Pour se vouer à de pareils soins il faut être mû par des motifs plus puissants que ceux d'un vil intérêt ; c'est un fait que nous avons observé plus d'une fois dans les Hôpitaux de Paris : les infirmiers semblent mesurer l'étendue de leur peine au traitement qui leur est alloué et, dès lors, le service des malades est cruellement compromis.

Après ce bel éloge rendu aux sœurs, Dubouchet réproche des conceptions peu hygiéniques en usage :

Tous les jours, malgré les plus sages réclamations, on continue, dans de vastes salles où règne au plus haut degré la diathèse scrophuleuse à répandre d'immenses baquets d'eau dont on confie la vaporisation à un air déjà saturé d'humidité. Un autre inconvénient bien plus grave est celui qui résulte de l'usage de faire partager entre 2 êtres un lit large de 33 pouces (1), sans doute on peut objecter que le nombre des malades excède de beaucoup celui des lits ; mais mieux vaut diminuer le nombre des secours et les rendre plus efficaces. Quelle reconnaissance, après tout, vous devra tel malheureux qui, cherchant dans l'asile de la douleur un soulagement, y aura reçu de son compagnon ou bien le genre d'une maladie qui lui était étrangère ou bien les coupables leçons de tout ce que le vice a de honteux. Du reste la peine que l'on éprouverait à refuser momentanément l'entrée à quelques malades serait bien adoucie par l'aspect consolant de l'activité qui préside à de nouvelles constructions destinées à l'agrandissement des salles entreprises sous les auspices de l'impénétrable bonté d'un prince (2)....

Il y a là de sages paroles déplorant une situation lamentable faite aux malades et il nous convient d'ajouter que ce fut seulement en 1832 que fut officiellement supprimé le couchage à deux qui, avec ses monstrueux inconvénients avait cependant deux petits avantages, dont l'un est signalé par le docteur Pointe dans son histoire du Grand-Hôtel-Dieu :

« Pour certains passeux, qu'il est quelquefois si difficile de renvoyer lors même qu'ils sont guéris, l'inconfort du couchage à deux les décidait souvent à partir », l'autre est que l'hiver, les malades n'avaient que ce moyen de chauffage.

Dubouchet donne ensuite des chiffres comparatifs entre Lyon et Paris :

Le mouvement des malades présente les résultats suivants : sur 14.705 malades admis durant le cours de l'année dernière (1820) 12.374 sont sortis guéris ; 785 seulement ont succombé ; 1.601 existaient encore au 31 décembre. Le tableau de l'Hôtel-Dieu de Paris offre pour la même année 11.003 malades ; 8.449 sortis ; 1.744 morts ; 810 existant au 31 décembre.

Notre impétrant, qui est devant un jury parisien, essaie d'atténuer les résultats de cette comparaison trop brillante pour Lyon.

Cette année est à la vérité, une de celles où les médecins de l'hôpital de Lyon ont été les plus heureux ; mais, malgré cela, cette différence nous a paru trop considérable pour que nous n'ayons pas dû en chercher ailleurs que dans des secours plus prompts, de plus douces prévenances, des variations atmosphériques moins fréquentes, le renouvellement de l'air plus facile. Cette maison est ouverte aux pauvres voya-

(1) 0 m. 94 ; le pouce à Lyon égalait 0 m. 0285.

(2) Don de 50.000 francs fait par S. A. R. Monseigneur le duc d'Angoulême à son dernier passage à Lyon (7 mai 1820).

geurs qui, y entrant pour se reposer quelques jours, sont à tort portés sur l'état des malades, et les sœurs, autorisées de cet usage, ouvrent les portes de leurs salles à celles de leurs parents ou de leurs amies qui viennent les voir de lieux plus ou moins éloignés. La disproportion que nous croyons pouvoir ainsi expliquer, quoique diminuée, n'en est pas moins réelle ; car si nous entrons dans quelques détails nous verrions que dans les salles de chirurgie, les praticiens de Paris savent combien, à peine 2 succombent ; par exemple, sur 20 opérés de la taille, à peine 2 succombent ; les praticiens de Paris savent combien, même dans leur pratique particulière, ils sont éloignés d'être aussi heureux de plus le chirurgien-chef, logé dans l'hospice se trouve prêt à opérer à toute heure les malheureux pour qui un retard de quelques instants peut être mortel.

Ces lignes où, malgré lui, Dubouchet ne peut taire l'habileté des chirurgiens lyonnais, nous apprennent qu'il est un correctif qu'il convient d'apporter aux statistiques anciennes où les hébergés sont comptés parmi les malades.

Ensuite notre étudiant, qui certainement a dû connaître à Paris les travaux d'Alibert à l'Hôpital Saint-Louis, critique vivement les soins donnés à Lyon aux teigneux :

Le traitement des enfants affectés de la teigne est encore abandonné à un aveugle empirisme ; mais l'administration voulant faire jour ces jeunes infortunés des progrès que la médecine a fait sur ces maladies, est à la veille de les confier à un praticien éclairé qui les soustraira sans doute à tout ce qu'a de barbare le traitement de la calotte.

Ce point de détail nous fixe à peu près sur l'époque où disparut, à Lyon, le supplice des pauvres enfants teigneux dont on couvrait la tête d'un mélange de farine de seigle, de vinaigre et de poix, que l'on arrachait trois jours après, et cela pendant plusieurs mois.

Dubouchet, en quelques lignes sans originalité, signale ensuite l'Antiquaille réservé au traitement des aliénés et des vénériens.

Ceux qui voudront mieux connaître, dans un document d'époque, la vie intérieure de nos hôpitaux sous la Restauration liront avec profit un petit livre publié en 1829 par Huré, sous le titre : « Revue et critique sur l'Hôtel-Dieu, la Charité, l'Antiquaille » Il abonde en nombreux détails très critiques, courageux pour l'époque. En le parcourant à nouveau, nous vérifions notre affirmation que l'étudiant en médecine n'assistait jamais à un accouchement, seuls les internes pouvaient parfois être témoins actifs. — On y lit en effet :

« C'est la sœur-maitresse Gabet qui est chargée des accouchements, elle est assistée par une sœur préférende et des élèves accoucheuses. Dans les cas graves, on a recours au chirurgien-major et aux internes. On paraîtrait désirer que ces derniers fussent appelés auprès des filles en couches pour les cas ordinaires afin de pouvoir acquérir toute l'instruction possible. »

Cette finale laisse sous entendre que leur pratique devait être bien mince.

Ensuite, effleurant le sujet et très banalement, Dubouchet nous parle des prisons dont il déplore l'insalubrité, puis des casernes pour signaler l'humidité de celle de Serin adossée aux pentes.

Plus longuement, il s'arrête aux boucheries.

BOUCHERIES. — De 4 boucheries situées dans l'intérieur de la ville, deux, quoique ayant une de leurs entrées sur des quais, ne seraient point exemptes de reproches. Quant aux 2 autres placées dans des quartiers très peuplés et entourées de maisons fort élevées, elles doivent être considérées comme des foyers de putréfaction qu'on ne saurait trop s'efforcer de transporter ailleurs. Le sang des animaux que l'on égorge, s'insinuant dans l'interstice des pavés s'y décompose aisément par la chaleur, d'où résultent des exhalaisons des plus malfaisantes.

Jusqu'en 1839, date où fut mis en service l'abattoir de Perrache, tout le commerce de la viande était centralisé en quatre points ou Boucheries de :

1° de l'Hôpital, région de l'actuel passage de l'Hôtel-Dieu ;
2° de Saint-Georges, entre la rue Bellière et la place Saint-Georges ;

3° de Saint-Paul, au nord de la rue Octavio-Mey ;

4° des Terreaux, entre les rues d'Algérie et Constantine.

Si l'on veut bien imaginer que là se groupaient les étalages des 120 marchands bouchers de la ville qui tuaient sur place, que les égouts étaient absents et l'eau rare, on aura facilement une idée de l'insalubrité de tels lieux et l'on comprend qu'elle soit dénoncée par Dubouchet. Il y avait là une institution plusieurs fois séculaires, sa disparition fut des plus difficile.

Ensuite, conduit par Dubouchet, nous allons aux cimetières de Lyon.

CIMETIERES. — Le cimetière des indigents et des hôpitaux, situé dans le faubourg de la Guillotière, est peut être trop peu spacieux ; mais celui où se font les autres inhumations, occupant un champ très étendu sur le revers N.-O. de Fourvières, ne laisse rien à désirer.

C'est bref, mais avec le recul des temps, nous goutons le « peut être trop peu spacieux » dont est gratifié le vieux cimetière de la Magdelaine. Il y avait là une parcelle de terrain de 3,300 mètres carrés qui, depuis des siècles, recevait au moins 2,000 cadavres par an ; c'était évidemment la grande fosse commune qui, fermée à un bout, était ouverte à nouveau à son autre extrémité, mais néanmoins, en un terrain saturé, c'était le régime

du cimetière à 6.000 cadavres par hectare, alors qu'aujourd'hui il n'est que de 500 à 600.

En un mot, c'était un charnier et, peu après, en 1823, fut ouvert un nouveau cimetière, amorce de la nécropole que nous appelons actuellement l'ancien cimetière de la Guillotière.

Immondices-vidanges.

Enfin, pour terminer son chapitre : « Situation de Lyon », Dubouché applaudit rapidement et discrètement au système d'enlèvement des immondices et des vidanges qui, écrit-il :

Sont transportées dans les campagnes dont elles procurent la fertilité sans aucun inconvénient pour la ville, vu l'éloignement des dépôts.

Evidemment, c'était là une pratique générale, il n'existait pas mieux, et l'on comprend que l'auteur de cette thèse soit satisfait d'un procédé qui consistait à transporter l'infection en des lieux moins peuplés. Au répugnant système des vidanges qui se faisaient manuellement avec un seau, de la fosse à la tonne roulante, on n'objectait en ce temps qu'un gros grief, celui de libérer de l'hydrogène sulfuré qui ternissait le miroir argenté des rares lanternes à huile qui assuraient l'éclairage public.

C'était une époque où le nez des citadins lyonnais, accoutumés aux fortes senteurs de la ville, était blasé, indifférent aux traînées odorantes que, le soir venu, laissaient les longues files de tonneaux de m... qui, tout en égyptant leur contenu, franchissaient le pont de la Guillotière pour aller fertiliser de vertes et croquantes salades.

Nature du sol, ses productions, ses eaux.

Avec ce titre s'ouvre un nouveau chapitre de la thèse.

De suite l'auteur nous donne quelques pages de dissertations géologiques et agronomiques des plus oiseuses où la médecine n'a rien à voir, puis il arrive à la question de l'eau, si importante pour une agglomération.

Il en est satisfait, s'il faut en croire les lignes suivantes qui résument son appréciation :

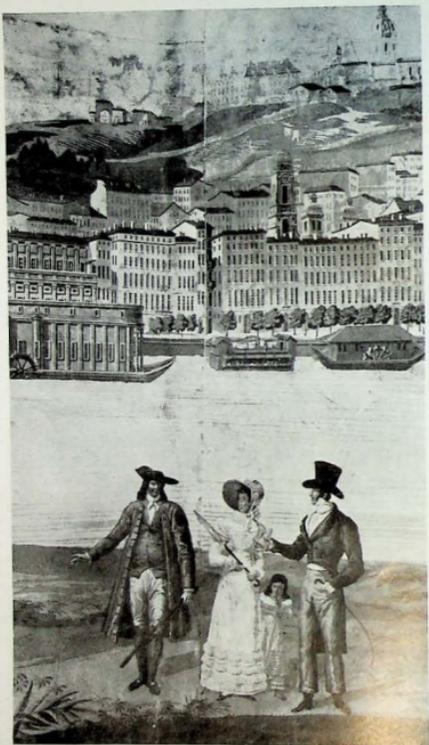
Les eaux sont généralement bonnes, elles sont distribuées dans les différents quartiers par un grand nombre de fontaines ou par des puits auxquels on adapte des pompes qui en rendent l'usage beaucoup plus facile et, permettent aussi, dans le cas d'incendie, un secours bien plus rapide.



Quai Saint-Clair et le pont Morand en bois (démoli en 1880), d'après le papier peint du Musée de la rue de la Charité où, en de superbes couleurs, on peut admirer tout le pittoresque de ce beau et précieux document attribué sans certitude à Dufour, fabrique de la région de Mâcon.

Ce plan doit être daté : 1826-1827





Quai de Retz, d'après le papier peint du Musée de la rue de la Charité. Au premier plan, joli groupe intéressant pour le costume. — Sur la rive du Rhône, on remarquera deux de ces nombreuses usines filantes auxquelles une route hydraulique donnait la force motrice.

Nous avons, il y a quelques années, étudié l'histoire de l'alimentation en eau de la ville de Lyon, du XVI^e siècle à 1900 (1), il nous sera donc aisé de résumer la situation en 1821 et nous verrons que la satisfaction facile de Dubouchet confirme, qu'en bien des choses, tout est question de relativité.

— En 1821, par 25 fontaines publiques d'eau de sources locales, la Ville de Lyon mettait à la disposition de sa population 1 litre 33 par habitant, ration d'un méhariste dans le désert. La presque totalité de l'eau qui alimentait les habitants était tirée du sol par les puits et pompes que l'initiative individuelle avait installés, talonnée par la nécessité de trouver le minimum indispensable à la vie. Pratiquement, il ne se consommait journalièrement pas plus de 4 litres par habitant. La corvée d'eau était de rigueur et permanente dans tous les foyers où le précieux liquide n'était rejeté usé, qu'après de multiples emplois. On l'économisait parcimonieusement, car il coûtait bien des peines pour son transport et bien des stationnements devant les fontaines où un faible débit et une clientèle nombreuse imposaient une attente moyenne d'un quart d'heure, d'après les témoignages d'époque. La situation était meilleure dans le centre où les puits, assez nombreux, étaient facilement alimentés par la nappe aquifère peu profonde comprise entre Rhône et Saône. En temps normal, l'eau, plus ou moins polluée par les fosses d'aisance et les puits perdus si nombreux, y était relativement abondante. Par contre, sur les pentes de la Croix-Rousse, c'était disette permanente. Dans toute la ville, la situation devenait vraiment pénible, difficile, par sécheresse ou grand froid tarissant les sources ou abaissant le niveau de la nappe qui fère alimentée par Rhône et Saône. Alors l'autorité municipale intervenait, non pour donner de l'eau, mais des conseils. Par affiches officielles, elle conseillait aux propriétaires de mettre à profit les basses eaux pour approfondir leurs puits et elle encourageait la vente de l'eau puisée au Rhône pour laquelle elle donnait toutes facilités aux porteurs d'eau, sous réserve cependant que leur tarif n'excédât pas 5 centimes le seau. D'autres affiches, annuellement placardées, interdisaient l'emploi de l'eau des puits et des fontaines pour les besoins des chantiers de maçonnerie.

Bref, en cette époque, l'Administration municipale inscrivait à son budget une somme annuelle de 625 francs pour l'entretien de son service d'eau.

(1) Ch. Guillemin : Histoire des eaux publiques de Lyon du XVI^e siècle à nos jours. Lyon. Editions Provincia, 1934.

Il y a loin entre le litre 33 centilitres de 1821 et les 430 litres qui, aujourd'hui, peuvent être mis théoriquement à la disposition de chaque habitant de la ville.

Il ne faut pas croire, cependant, que la population accueillait absolument passivement cette trop parcimonieuse distribution. Des protestations assez nombreuses qu'ignorait Dubouché, réclamaient une amélioration qu'autorisait le succès remporté en France et à l'étranger, par des installations d'ensemble alimentées surtout par la machine à vapeur à peine née.

— 1818 fut l'année qui amora à Lyon un semblant d'action municipale, action variée chaque année et toujours stérile, dont les curieux pourraient retrouver les péripéties dans notre Histoire précédemment signalée.

En 1821 une politique d'eau moins parcimonieuse n'étant vraiment comprise que d'une minorité ou le corps médical dominant. Certains même n'hésitaient pas à écrire que donner au peuple de l'eau abondante serait lui supprimer le plaisir des longues attentes aux fontaines où s'amorçaient tant de conversations et où se nouaient tant d'idylles.

En vérité, la nécessité d'une eau abondante était contestée, beaucoup y voyaient un luxe qu'ils laissaient volontiers sans jalousie, aux gens fortunés qui, du reste, en jouissaient assez médiocrement, bien qu'ayant la domesticité nécessaire à un approvisionnement convenable.

Depuis des siècles, le peuple de Lyon était habitué à l'eau rare, et sa malpropreté corporelle, ainsi que la saleté et la pestilence de ses rues étaient, encore en 1821, chose universellement connue et acquise. Lyonnais, en présence d'un état de chose habituel, Dubouché ne pouvait pas s'en alarmer outre mesure et nous lui pardonnerons de ne pas avoir dénoncé dans sa thèse toute la médiocrité de l'alimentation en eau de sa ville natale.

Notre jeune médecin ajoute :

EAUX MINÉRALES. — Durant le cours de l'an dernier, une source d'eaux prétendues minérales a été découverte dans le quartier de Saint-Georges ; le propriétaire n'ayant point voulu se prêter aux recherches de la commission nommée à cet effet, on doit penser avec MM. les Commissaires que ces eaux proviennent de la Saône, qu'elles sont en effet chargées de quelques principes minéraux, mais ne les doivent qu'à leur filtration à travers un sol imprégné journellement de substances tinctoriales.

A ce sujet nous dirons qu'il est auprès de Lyon, à Charbonnières, des eaux ferrugineuses qui se recommandent aux étrangers par leur efficacité, la beauté du site et par la proximité d'une grande ville d'où toutes les commodités de la vie peuvent y affluer.

Cette évocation des eaux minérales lyonnaises est incomplète et l'on nous permettra d'en présenter sommairement toute l'histoire que nous avons résumé il y a quelques années dans un quotidien lyonnais :

Nous rappellerons d'abord succinctement, l'histoire de la découverte et du lancement des eaux de Charbonnières. En 1744 le cheptel de la région de Charbonnières fut presque totalement détruit par une épidémie qui ne respecta que le bétail du moulin de Laval (emplacement actuel des eaux de Charbonnières). Plus tard, frappé de cette particulière larité, le curé Marsonnet, de la cure de Tassin, fit une enquête qui l'amena à conclure que le bétail du moulin de Laval, qui avait pourtant évité le contact de bêtes malades, n'avait dû être préservé que par les eaux du moulin qui étaient sa boisson habituelle. Il étudia longuement ces eaux et après avoir acquis la certitude de leur minéralisation très particulière il les fit connaître en 1778, comme bienfaisantes.

S'étant d'abord révélées comme eaux vétérinaires, les eaux de Charbonnières devinrent vite eaux minérales et dès 1784 elles jouissaient d'une bonne renommée régionale pour la guérison des maladies dures, dures, jaunisses, ulcères, rhumatismes tout en conservant une sérieuse réputation pour les maladies des chevaux. La foi en la valeur curative de ses eaux se conserva bien des années puisqu'en 1846, d'après un texte de l'époque, elles guérissaient ou apaisaient encore toute une gamme de maux : goutte, scorbut, dépôt de lait, les pâles couleurs, la cachexie, les règles supprimées, les fluxions blanches, les hémorroïdes internes et externes, calculs, embarras de vessie et, pour finir, elles procuraient les purgations menstruelles dont la non-existence cause souvent des grands ravages chez les jeunes personnes du sexe.

Avec tant de pouvoir, elles ne pouvaient moins faire que de s'imposer à la postérité et d'éclipser des sources rivales, dont celle d'Orliénas (encore Orliénas-les-Eaux), qui dès 1780 fit aussi connaître ses eaux ferrugineuses qui se vendaient alors surtout en bouteilles cachetées pour aussi guérir nombre de maux avec évidemment attestations médicales à l'appui.

Des Lyonnais, ayant le sens des affaires, ne tardèrent pas à découvrir dans leur ville même des eaux minérales. Les premières furent celles de Saint-Georges signalées en 1818, rue Saint-Georges en face de la fontaine des Trois-Cornets. Là, encore pendant les premières années, il y eut de nombreuses guérisons mais des sceptiques insinuaient vite que la minéralisation de ces eaux était artificielle et qu'il n'y avait là qu'un excellent procédé trouvé par leur propriétaire pour se créer une source de revenus faciles. Il y eut une controverse de plusieurs années, appuyée de nombreuses expertises, qui sema le doute et ruina par là le crédit des eaux de la rue Saint-Georges, qui ne guérissent plus comme jadis les gastro-entérites, les irritations intestinales et les fluxions blanches, confirmant ainsi que la vertu d'un médicament est surtout fonction de la confiance que le malade met en lui.

Les eaux minérales de la rue Saint-Georges, abandonnées parce que douteuses par le doute, furent remplacées vers 1840 par celles de Saint-Clair, cette fois accueillies sans embarras. Bien qu'annoncées

comme le Charbonnières de la classe ouvrière, on les oubliâ totalement après quelques années, le peuple laborieux de Lyon préférant le vin aux eaux minérales ferrugineuses qu'on lui réservait spécialement dans ce quartier Saint-Clair plus accessible que Charbonnières.

Entre temps, entre 1850-1870, Neuville, sans grand succès, essaya de faire valoir aussi ses eaux ferrugineuses que des médecins affirmaient favorables à la guérison des irritations de la vessie, maladie des reins, d'artères anciennes et enfin, comme toutes les eaux lyonnaises, des fleurs blanches. Là s'arrête la liste des sources minérales lyonnaises.

Ce sont donc cinq sources que connut notre région, sources toutes très bienfaisantes à leurs débuts, dont le souvenir méritait d'être rappelé.

Pour terminer et compléter, nous dirons qu'à ces cinq sources locales, Lyon ajoutait un grand nombre de sources nationales et même internationales concrétisées par quatre Entreprises de fabrication d'eaux minérales artificielles d'où sortaient des eaux ayant la composition chimique et gazeuse exacte (disait-on) de chacune des sources ayant quelque réputation à l'époque, tant en France qu'à l'étranger.

C'était, en ce temps, officiellement admis.

CLIMAT — SAISONS

Ce chapitre sans originalité nous apporte l'écho des variations thermométriques et barométriques, ainsi que l'influence du régime des vents. Le tout est agrémenté de considérations très imprécises, et pour cause, sur l'évolution des saisons.

Ces pages sans grand intérêt amènent Dubouché à découvrir cette vérité première que les collines sont plus saines que les quais du Rhône eux-mêmes plus sains que le centre et les quais de Saône.

Nous retrouvons, noyée dans son texte, la classique allusion aux brouillards lyonnais couvrant perpétuellement la ville en hiver.

Vraisemblablement exact en 1821 pour des circonstances locales disparues, le brouillard lyonnais n'est plus, actuellement, qu'une légende tenace, et nos brumes hivernales sont celles de beaucoup d'autres villes de France.

Nous vous ferons même confidentiellement l'aveu qu'en France nous n'avons jamais vu brouillard plus opaque que certains brouillards de Paris.

DES HABITANTS, DE LEURS MŒURS... ETC...

Nous abordons là le chapitre le plus intéressant. Dans les précédents le principal n'était que compilation faite dans les

almanachs ou indicateurs de la Ville. Ici, au contraire, Dubouché dépinte, vue et jugée par lui, la vie de toutes les classes sociales de Lyon.

Il débute par quelques renseignements démographiques qui lui font écrire : qu'à Lyon la durée de la vie commune est de 29 ans et demi, que le mois d'avril enregistre le plus de décès et septembre le minimum, que le bienfait de la vaccine a déchargé les nécrologes et qu'enfin il y a beaucoup de vieillards et parfois des centenaires.

Sur une population de 120.000 habitants, on enregistre annuellement : naissances, 4.660 ; décès, 4.060 ; mariages, 982.

Puis il arrive au portrait, à la vie des citadins (1).

DES LYONNAIS EN GENERAL. — Lyon offre plus que dans aucune grande ville deux peuples bien distincts sous le rapport de leur constitution physique, et nous dirions presque morale : les ouvriers qu'emploient les nombreuses manufactures, base de la richesse lyonnaise, enfermés dans des ateliers, que la nature même du travail exige de tenir clos, fatigués par des attitudes contraires au développement de leurs organes et surtout de ceux de la locomotion, différent d'une manière extraordinaire des ouvriers occupés aux travaux des ports et à ceux de la chapellerie.

Quant à la partie des habitants qui se livrent aux opérations du commerce elle offre en général une jeunesse remarquable par la force et l'élégance de ses formes. Le tempérament dominant est le sanguin bileux, puis le lymphatique. La taille est communément au-dessus de la moyenne.

Les Lyonnais ont le caractère franc, la plus grande loyauté préside à leur conduite ; nullement abusés par les rêves d'une imagination dont les écarts sont trop souvent pris pour de la vivacité, ils suivent volontiers la route que leur ont tracé leurs pères ; ils aiment à rendre service et savent aller à un sage économie une grande libéralité. Faire des affaires est leur pensée dominante : aussi le commerce est l'âme de la ville ; dans toutes ses branches, la banque, la commission, la soierie, la chapellerie, etc., y sont cultivées avec une égale ardeur.

Des Lyonnaises en général — Nous avons précédemment dit que Dubouché trouvait les Lyonnaises très, très jolies ; jugez-en :

Tous les voyageurs s'accordent à remarquer que Lyon est une des villes où l'on rencontre le plus de belles femmes : elles sont pour la plupart brunes, ont de beaux yeux, beaucoup de gorge, la taille bien prise, la poitrine fortement développée et le tempérament sanguin bileux. Elles se distinguent par des manières pleines d'une aimable

(1) N'oublions pas que c'est un jeune homme de 23 ans qui juge ou apprécie.

douceur, la finesse de leur jugement et surtout par le zèle avec lequel elles s'adonnent aux soins domestiques.

Portées par un tempérament très ardent à sacrifier au dieu qui trouble ailleurs tant de ménages, leur vertu ne les laisse jamais abdiquer l'empire qu'elles ont sur leur sens. L'oisiveté leur est odieuse ; loin de condamner leurs organes de lactation à une coupable inaction, source de tant de désordres physiques et moraux, toutes connaissent et remplissent les devoirs de la maternité, toutes nourrissent leurs enfants.

.....
Aussi se garantissent-elles, par une vie active, de cette série incalculable de maux qui assiegent la mollesse des canapés et contre lesquels le célèbre Tronchin ne trouvait d'autres remèdes que le conseil qu'il donnait aux dames de Paris de frotter elles-mêmes leurs appartements.

JEUX ET DISTRACTIONS DES LYONNAIS. — L'activité qui règne dans les opérations des négociants leur laisse peu de temps à consacrer aux plaisirs ; pour se soustraire aux inconvénients d'une vie sédentaire trop prolongée ils s'attachent le dimanche à l'obscurité de leurs magasins et vont, dans d'agréables maisons de plaisance situées dans la banlieue, oublier au milieu de leur famille les fatigues de la semaine. Ceux auxquels leurs occupations le permettent se livrent encore aux salutaires exercices des jeux de mail, de boules et de billard ; malheureusement le goût de cette espèce de gymnastique diminue de jour en jour et semble devoir céder la place aux jeux de cartes, de trictrac, etc., si toutefois on peut donner le nom de jeux à ces derniers qui sont bien plutôt, un travail, une étude, une passion dont le corps sort sans exercice et l'esprit fatigué.

Les jeunes gens s'adonnent avec ardeur à la natation, ils y excellent.

Il est à remarquer qu'à cet égard ce sont les bains du Rhône donnent plus de ton aux organes que ceux de la Saône et que ces derniers, pris peu de temps après la pluie, sont assez malsains ; ils déterminent souvent la sortie de furoncles ce qui provient probablement de l'extrême lenteur du cours de cette rivière qui ne lui permet que difficilement de se débarrasser des immondices que les canaux ou égouts y ont transportés.

Le goût de la danse est assez général ; c'est pendant l'hiver que l'on se procure un plaisir qui, pris avec modération, est des plus salutaires. Les bals viennent alors interrompre la série d'aimables soirées où les personnes âgées peuvent seules toucher les cartes ; ces réunions commencent de bonne heure et, à l'exception des jours de carnaval, à dix heures (du soir) le calme le plus profond règne dans la ville. Le théâtre, même dans cette saison est si peu fréquenté qu'il a de la peine à trouver dans ses recettes de quoi subvenir à ses frais ce qui, aux yeux de quelques personnes, attesterait du peu de goût de nos compatriotes pour les chefs d'œuvre de la scène. Mais il ne faut point perdre de vue que cela dépend moins d'un défaut de goût que du besoin de travailler que chacun éprouve et que d'ailleurs l'union dans les familles n'engage point une foule de personnes à aller chercher au milieu de bruyantes distractions un plaisir qui s'offre sous un aspect toujours nouveau dans

l'intérieur d'un heureux ménage. Cependant la plupart des chefs de commerce et leurs principaux commis fréquentent, le matin et le soir, de nombreux cafés où, tout en prenant une légère récréation, ils traitent encore de leurs affaires.

L'immense majorité de la population ouvrière est occupée à la fabrication de la soierie. Ces ouvriers au nombre de 40.000 sont laborieusement gagnent peu, se nourrissent mal, aiment assez les plaisirs de Bacchus et, par un vice auquel il serait bien urgent de remédier, lorsqu'à force de privations ils sont parvenus au bout de la semaine à faire quelques économies, le dimanche, suivi du fatal lundi, les a d'abord absorbées ; aussi le commerce éprouve-t-il une légère stagnation, les voilés réduits à la plus affreuse détresse. Ne pourrait-on point, par l'établissement de caisses d'épargne (1) et de secours mutuels, leur créer une ressource qui les mit au-dessus des atteintes d'un repos momentané ?

Alimentation. — Après quelques mots rapides sur le vêtement qui, dit-il, ne présente rien de particulier, et après avoir fait le procès du corset dont les femmes abusent étrangement, Dubouché s'étend longuement sur l'alimentation en usage à Lyon.

L'agréable et riant souper n'est pas encore banni de nos murs, de sorte que les repas, au nombre de trois, se distribuent d'une manière assez conforme aux règles de l'hygiène. Les habitants de nos campagnes, qui présentent bien moins que nos citadins des troubles des fonctions digestives, doivent cet avantage autant à une nourriture plus saine qu'à la manière plus régulière dont ils savent en faire usage. La nourriture la plus ordinaire est la viande de boucherie, les poissons d'eau douce et les légumes. L'hiver on peut se procurer facilement de la viande ; le gibier, ainsi que les marrons abondent alors dans les marchés et pendant la belle saison on y trouve une quantité prodigieuse de très beaux et très bons fruits. Le froment est le plus employé dans la confection du pain, le seigle l'est beaucoup moins.

Ici, il ouvre une parenthèse pour signaler les ravages que l'ergotisme avait fait, en 1807, dans le Dauphiné, puis il continue :

On consomme beaucoup de pommes de terre. Ces tubercules contiennent une grande quantité de fécula, substance très abondante en principes nutritifs ; aussi est-ce bien à tort que, depuis quelque temps, il se propage parmi nos indigents auxquels les bureaux de charité en font d'amples distributions, des bruits sur la prétendue insalubrité de cet aliment.

Le vin est la boisson ordinaire, il n'est pas en général frelaté et nous arrive en grande partie de la Bourgogne et du Beaujolais. Le vin de Mâcon par exemple est un de ceux qui se servent habituellement sur nos tables. On fait dans plusieurs maisons un grand usage de ce qu'on appelle le petit vin, préparé en jetant de l'eau sur la vendange en fermentation. La bière est très estimée ; on en prend beaucoup

(1) La Caisse d'Épargne du Rhône était créée à la publication de cette thèse, mais les guichets n'en furent ouverts que le 1^{er} décembre 1822. Le premier jour quatre dépositaires se présentèrent et versèrent la somme la somme totale de 310 francs.

dans les cafés mais point comme boisson habituelle. Le cidre est presque inconnu.

Le chocolat, espèce de bouillie très nutritive, forme le déjeuner le plus ordinaire des négociants. Un usage presque général, et sur les inconvénients duquel on s'étourdit de plus en plus, est celui du café après le repas, on le regarde comme propre à faciliter la digestion, mais quand on mène une vie sobre, cette fonction a-t-elle besoin d'être accélérée ? Rappelons-nous que c'est au temps de l'introduction du thé et du café en Europe que Tissot rapporte la propagation des maladies nerveuses si communes aujourd'hui.

Après une page de banalités sur l'amour des arts, des sciences à Lyon, Dubouché ouvre un nouveau chapitre.

MALADIES PROPRES A QUELQUES PROFESSIONS

Ce titre nous laisse supposer que l'expression « maladies professionnelles » n'était pas encore en usage. Il est vrai que l'industrie était à peine née, mais en lisant le texte de cette thèse nous voyons que les métiers abrégèrent bien des vies et nous sentons, avec le recul du temps, tous les bienfaits apportés au monde du travail par une législation protectrice inspirée par le médecin.

L'influence des professions sur la production des maladies se fait surtout remarquer au sein d'une grande ville où les occupations sont aussi diverses que multipliées : les négociants, en proie aux inquiétudes, aux soucis, aux spéculations commerciales, sont assez souvent atteints d'affection hypochondriacale, ceux particulièrement qui se retirent de bonne heure des affaires voient leur retraite troublée par l'invasion de ces maladies ; l'apoplexie en enlève quelques-uns ; ennemi de tout changement brusque notre constitution ne peut passer d'un extrême à l'autre qu'à l'aide d'une progression sagement ménagée et ce n'est jamais impunément qu'aux agitations d'une vie très active on veut faire succéder les douceurs de l'oisiveté.

Ensuite Dubouché aborde les maladies professionnelles de la classe ouvrière en nous présentant les anémismes fréquents chez les marins qui hâlaient à la bretelle leurs bateaux ; ensuite défilent les professions soumises au danger des changements brusques de température. Il signale la toxicité des vapeurs mercurielles auxquelles sont soumis les doreurs sur métaux, les dangers des professions entraînant la respiration d'un air chargé de déchets ou poussières, en citant les amidonniers, chapeliers et surtout les cardeurs des résidus des cocons des vers à soie. Puis il fait un tableau, hélas ! trop juste, de l'état de santé des ouvriers en soie :

Les ouvriers qui travaillent la soie, passant, comme nous l'avons déjà dit, leur vie dans des ateliers peu aérés, en proie souvent aux plus grandes privations exerçant une profession qui nécessite peu de dépenses musculaires, mais qui les condamne à une vie essentiellement cassa-

nière, sont surtout exposés aux scrophules. Cette maladie, sous la forme du carreau, enlève un grand nombre de leurs enfants ; et parmi ceux qui parviennent à un âge plus avancé, un plus grand nombre succombent à la phthisie pulmonaire. Le rachitisme, les ulcères aux jambes en affectent beaucoup, et quelquefois le scorbut même sévit parmi ceux qui habitent les quartiers bas et resserrés. Une nourriture plus saine, la précaution de balayer souvent les ateliers, de réunir peu d'ouvriers dans un même local afin de leur procurer un air moins désoxygéné, un exercice convenable pris les jours de repos, nous paraissent les moyens les plus propres à diminuer la somme de ces maux.

Après, Dubouché place un texte inattendu qu'on pourrait intituler « de l'influence des romans sur les jeunes ouvrières ».

Depuis quelques années le nombreux cortège des maladies nerveuses, et à leur tête l'hystérie, sont venus assaillir les jeunes filles de cette classe ; à qui peut tenir une semblable révolution ? Ne craignons point de le répéter, c'est au goût malheureusement trop répandu de la lecture des romans, elles emploient à cette lecture un temps consacré au repos. l'heure du travail les rappelle et les amène malgré elles à établir un parallèle entre les brillants mensonges dont elles ont envivé leur imagination exaltée et leur position qu'elles trouvent d'autant plus à plaindre qu'elles se sont mieux identifiées à de riantes chimères, qui, forcées de s'évanouir, ne laissent plus dans leur âme que tristesse et langueur. Faut-il s'étonner qu'un système nerveux, ainsi agacé, présente tant de troubles ? et ne serait-il pas au contraire plus étonnant qu'il résistât à tant de secousses ?

N'était-ce pas déjà le « mal romantique » sévissant avec le romantisme naissant ? Mystère, il nous manque le catalogue d'un des cabinets de lecture, alors nombreux (époque 1815-1820), pour flucider ce qui appartiait alors tant de troubles dans l'âme des jeunes ouvrières lyonnaises.

MALADIES PROPRES A LA CONTREE

Ce chapitre annonce la présentation des maladies que Dubouché considère comme endémiques.

Parmi les affections pyrétyques, aucune n'est plus fréquente que celle désignée sous le nom de fièvre muqueuse (1). Elle survient particulièrement sur la fin de l'automne et au commencement du printemps, attaque les enfants et les adultes doués d'un tempérament lymphatique. Les femmes y sont plus sujettes que les hommes et, parmi ces derniers, ce sont ceux surtout qui ont été soumis à des influences débilantes qui en sont atteints. Une nourriture substantielle, du vin pris modérément avant de se rendre à ses travaux, l'usage des frictions sèches, la précaution de ne point prendre plus de bains chauds que ne l'exige la propreté, tels sont les moyens à l'aide desquels on peut se préserver de cette maladie dans les moments où elle est en quelque sorte épidémique.

(1) Sous ce nom, on englobait toutes les fièvres dont les symptômes indiquaient une irritation des membranes du conduit intestinal (désinfection de l'époque) ; il faut donc y inscrire la fièvre typhoïde.

Le catarrhe pulmonaire est fréquent ; il sévit surtout pendant l'hiver et attaque principalement les jeunes femmes qui, au sortir des réunions, sont exposées aux brouillards et protègent à peine leur poitrine. Il n'est pas rare de voir de ces rhumes qui, après s'être renouvelés nombre de fois pendant plusieurs hivers consécutifs, finissent par altérer l'organisation du poumon et entraîner la mort. Le soin de se couvrir mieux et de faire usage de chaussures défendant les pieds de l'humidité, préviendrait cette affection.

Le rhumatisme affecte la plupart des habitants ; les étrangers peuvent rarement, sans en être atteints, prolonger pendant l'hiver leur séjour dans nos murs. Le docteur Rodamel a bien décrit les différentes formes sous lesquelles ces douleurs sont susceptibles de se présenter. Il est assés en usage de chercher dans l'emploi des douches sulfureuses un soulagement aux vives douleurs du rhumatismes lorsqu'il a pris un caractère chronique qu'il révéterait moins souvent sans doute si, dès qu'il s'annonce, on se hâtit par de nombreuses applications de sangsues, de l'empêcher d'acquiescer cette force que Barther appelle : force de situation fixe.

L'usage des frictions sèches et des vêtements de laine sur la peau est le meilleur préservatif de cette maladie en même temps qu'un excellent palliatif.

Les scrophules⁽¹⁾, auxquels nous avons dit que se trouvait en quelque sorte vouée toute une partie de notre population, ne respectent pas non plus les individus d'autres conditions, lorsque, nés de parents vénériens ou scrophuleux, ou qu'exposés à l'influence de causes débilitantes, ils se prêtent à l'invasion d'une maladie que favorise sans cesse la constitution atmosphérique. L'usage de la bouillie pour les enfants, plus tard l'abus des corsets, des vêtements à la grecque, de coupables habitudes, sont les causes qui appellent le développement de cette affection. On la rendra moins fréquente si l'on veut préférer la panade à la bouillie, abandonner à la nature le soin des formes et se hâter de peindre de bonne heure aux enfants élevés dans les pensionnats, sous ses véritables couleurs, un vice dont ils sont si souvent victimes. L'application de l'iode va sans doute faire disparaître, comme par enchantement, les goîtres nombreux que l'on rencontre surtout dans la classe ouvrière.

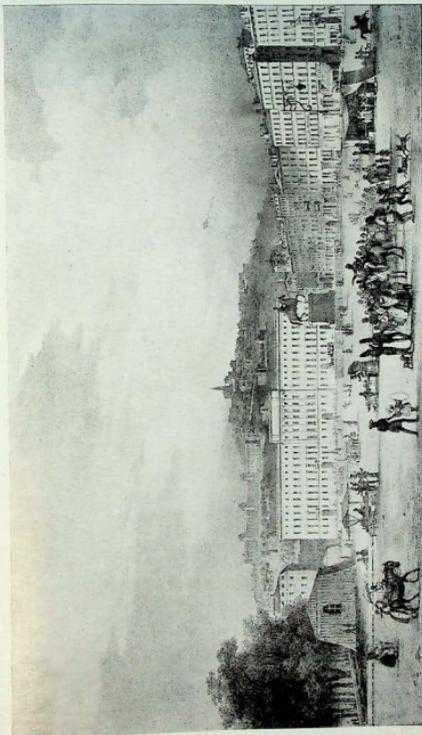
La maladie de Pott s'est fréquemment présentée à notre observation à l'Hôtel-Dieu et souvent nous l'avons vu céder à l'établissement d'énormes cauteurs sur chaque côté du rachis.

Nulle part les tumeurs blanches ne sont plus communes, nulle part on ne sait mieux les traiter, nos chirurgiens remportent tous les jours contre ces maladies des avantages qui tiennent du prodige. M. C. portait une tumeur blanche dans l'articulation fémoro-tibiale, le désordre était tel que le tibia se luxait en arrière sur le fémur : ces 2 os furent maintenus en rapport avec une gouttière ingénieuse, et l'emploi des sangsues, des vésicatoires, des moxas, fait avec persévérance, rendit à ce malade l'usage de son membre.

La carie des dents est on ne peut plus fréquente, on emploie à tort pour la combattre les huiles essentielles, celle de girofle par exemple ; mal par l'irritation qu'elles déterminent, mieux vaut recourir le à l'aide du gaz hydrogène ou d'un acide concentré.

Enfin un climat, qui sous le rapport de l'humidité, se rapproche de celui de la Hollande est, comme ce dernier, fécond en calculs.

(1) Scrofule, orthographe actuelle, est maintenant du genre féminin.



Un pittoresque aspect de la place Bellecour, d'après une lithographie rare de Flandrin, datée 1831.



Tête du pont Morand, côté Brotteaux, d'après un magnifique papier peint panoramique de Lyon, d'époque 1825, exposé au Musée des Arts décoratifs, rue de la Charité, où l'on peut aller admirer ses beaux coloris.

Après ce chapitre, où il est aisé de voir que le taudis, la sous-alimentation de la population ouvrière, la méconnaissance absolue de l'alimentation convenable de l'enfance en bas-âge et l'inobservation des règles les plus élémentaires de l'hygiène urbaine, étaient la source principale des maladies régnantes. Dubouchet ouvre un dernier chapitre, très court, qui est la conclusion de sa thèse.

QUELQUES MOYENS PROPRES A ASSAINIR L'ATMOSPHERE

La position de Lyon sur le bord de 2 fleuves navigables au centre des routes du Nord et du Midi, lui assure des avantages qui, indépendamment de l'industrie de ses habitants, le rendront toujours une des premières villes de commerce de l'Europe et si quelques inconvénients y semblent attachés, il est des moyens de parer à la plupart d'entre eux. Achever les remblais des marais de l'île Perrache, mettre par une forte digue la plaine des Brotteaux à l'abri des inondations du Rhône ; continuer à élargir et aligner les rues ; prescrire à l'élévation des maisons des bornes convenables ; lancer des décrets de démolition contre ces quartiers qui depuis si longtemps y sont voués et surtout construire hors la ville des abattoirs pour éloigner de notre atmosphère des causes si évidentes de corruption ; voilà les principales améliorations que nous sommes fondés à attendre du zèle de nos magistrats, qui ont déjà tant de droits à la reconnaissance de l'intéressante population qui leur est confiée.

Ces judicieux conseils furent, à des dates diverses, suivis ; seuls, actuellement, restent encore quelques îlots d'immeubles insalubres. Remarquons que Dubouchet ne réclame nullement un service d'eau potable, ni meilleur enlèvement des immondices et vidanges, ni création d'un service d'égouts alors inexistant.

Tout cela aujourd'hui est, mais n'en tirons pas grande gloire. Nous avons eu l'occasion de nous pencher, en curieux, sur l'histoire de toutes les grandes transformations, de toutes les grandes installations qui apportèrent aux importantes cités : salubrité, hygiène et confort. Toujours nous avons trouvé, en avant, un corps médical dénonçant le mal et indiquant le remède ; toujours s'appuyant sur l'opinion de ce corps médical, nous avons rencontré des initiatives privées hardies qui, voyant dans la transformation l'appât du gain d'une grande Entreprise nouvelle, savaient trouver les arguments, les moyens financiers, pour une réalisation que des Administrations publiques, alors trop timorées, ennemies du fait nouveau, n'auraient jamais pu mettre sur pied.

Il ne faut pas s'illusionner, l'espoir du profit, en un mot l'argent, fut le seul puissant levier qui réussit à bouleverser les

vieilles et grandes villes pour y apporter cette salubrité, cette hygiène, ce confort que l'on prête toujours aux hommes publics qui, bien souvent, n'eurent que le mérite de comprendre et de laisser faire.

En fait, il n'y eut altruisme, dévouement au bien public que du côté de ce vieux corps médical qui, voyant le mal, le dénonçait, oubliait son intérêt particulier au profit de l'intérêt général. C'est là une vérité première et nous sommes heureux que Dubouché, avec sa thèse, puisse nous permettre de la rappeler.

Par intérim : Ch. GUILLEMAIN.



Note sur l'illustration de cet Album

Vignettes. — Celle qui orne la première page de couverture est de Thompson ; elle est tirée d'une belle édition Gosselin (1824) des *Méditations poétiques* de Lamartine.

Les vignettes : l'Amour faisant passer le Temps et le Temps faisant passer l'Amour, placées respectivement sur la page de titre et en fin du texte, sont extraites d'un album des polytypes de Durouckail publié en 1827. Le motif à ornementation amphigourique qui décore la 2^e page de couverture est la reproduction réduite de la décoration d'une boîte de baptême d'époque Restauration.

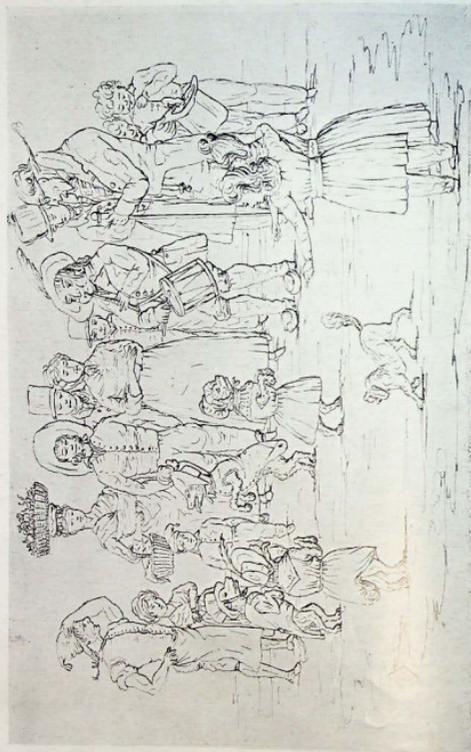
Hors texte. — Cette illustration était en principe car, avec la Restauration, est apparue la lithographie qui nous a conservé tant d'aspects de Lyon, mais comme doit paraître sous peu un livre traitant des débuts de la lithographie à Lyon (1) où, en 36 reproductions différentes, se retrouveront les visages de Lyon, entre 1820 et 1850, nous sommes allés à d'autres documents pour la plupart jamais reproduits. — C. G.

(1) J. J. VERRIER. La lithographie dans les Vues de Lyon.



Environs de Lyon
Costumes féminins

Cette planche de Costumes des femmes de la Campagne Lyonnaise est présentée dans un de ces encadrements à la plume auxquels alors, dans les Ecoles, s'exerçaient les élèves forts en calligraphie.



Reproduction d'un dessin lyonnais anonyme du début de la Restauration. Cette présentation de chiens savants nous conserve le souvenir d'un des nombreux spectacles forains qui, dans la rue même, apportaient jadis des distractions appréciées et peu onéreuses.

Albums du Crocodile

Revue générale (chansons)	Par le D ^r Lucien MICHEL (Epuisé).
Une vie de praticien (dessins)	Par le D ^r CHARLÉUX (Epuisé).
Poèmes	Par le D ^r SABATIER (Epuisé).
Médailles médicales (1 ^{er} album)	Par le P ^r LANNON (Epuisé).
Exposé de titres (chansons)	Par le D ^r G. FRANCKLON (Epuisé).
Coinc d'hôpitaux (dessins)	Par le D ^r RICARD (Epuisé).
Poèmes	Par le D ^r BONNAUD.
L'Hôpital de la Charité	Par le D ^r LOISON (Epuisé).
Présentation de pièces	Par le D ^r REY (Epuisé).
Médailles médicales (2 ^e album)	Par le P ^r LANNON (Epuisé).
Talouages du « Millieu »	Par le D ^r J. LACASSAGNE (Epuisé).
Le Professeur PONCET	Par ses élèves.
Prosodies	Par le D ^r FAIGANT.
Rapports et Communications	Par le D ^r Lucien MICHEL.
Médailles médicales (3 ^e album)	Par le P ^r LANNON (Epuisé).
Du Pont de l'Alma	Par le D ^r BOVIER.
Le Professeur ESMARD	Par ses élèves.
Ex-libris médicaux lyonnais (1)	Par le D ^r ROUSSET (Epuisé).
Les Enfants Adoptifs de l'Aumône générale	Par Paul GONNET.
Tourisme d'Été	Par le D ^r CABRE.
Le Perron	Par divers Usagers.
Hôpitaux de pestiférés à Lyon	Par Georges TRICOU.
Ex-libris médicaux lyonnais (2)	Par le D ^r ROUSSET (Epuisé).
Galette	Par ses élèves (Epuisé).
Disssections (chansons)	Par le D ^r Lucien MICHEL.
La Publicité médicale à Lyon II y a un siècle	Par Ch. GUILLEMAIN.
A. POCHER	Par ses élèves.
Ex-libris médicaux lyonnais (3)	Par le D ^r ROUSSET.
Les Céramiques du Musée des Hospices	Par le D ^r CROMPET (Epuisé).
A Lyon, avec les filles (1)	Par le D ^r J. LACASSAGNE (Epuisé).
Glane sans moisson	Par Paul VINCENT.
Le Musée des Hospices Civils de Lyon (1)	Par Marcel COLLY (Epuisé).
Les Grands Criminels Lyonnais	Par le D ^r E. LORRA.
Lyon sous la Restauration, d'après une thèse	Par Ch. GUILLEMAIN.

Le Crocodile a publié, avant la création des Albums 2 numéros spéciaux consacrés l'un à OLLIER, l'autre aux CHAZEUX et en 1894 un numéro consacré aux Souvenirs des Maîtres de la Charité (Epuisé).

Aidez-nous à préparer cette Collection d'Albums en nous adressant

VOS SUGGESTIONS -- DES DOCUMENTS

